



### PCI – AFRIQUE SEMINAIRE SOUS REGIONAL DU PROGRAMME DE COMPARAISON INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE

Bamako, Mali, 29 août au 2 septembre 2005

Réunion sur le déroulement des enquêtes et le contrôle de qualité des données du PCI

RELEVE DES CONCLUSIONS

### Réunion sur le déroulement des enquêtes et le contrôle de qualité des données du PCI

Du lundi 29 août au samedi 03 septembre 2005, s'est tenue à Bamako (Mali), la première réunion de contrôle de qualité des données sur les prix dans le cadre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique.

A cette réunion, chacun des vingt (20) pays relevant de la coordination sous-régionale d'AFRISTAT a été représenté par deux délégués, généralement le coordonnateur national et le responsable Prix sauf le Mali qui comptait deux représentants en plus.

Les travaux ont été animés par les experts de la coordination régionale (BAD) et ceux d'AFRISTAT, la Présidence globale ainsi que le rapport général ont été assurés par la Direction Générale d'AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe de ce rapport.

Les travaux ont démarré après le mot d'ouverture du Directeur Général d'AFRISTAT qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a planté le décor des travaux en rappelant l'organisation mise en place au niveau de la région africaine pour la coordination des travaux et l'importance qu'AFRISTAT attache à la bonne exécution du programme qu'il considère comme un défi à relever ensemble avec les Etats de sa supervision. Cette réunion, sur le déroulement des enquêtes et le contrôle de qualité des données du PCI, constitue une étape importante pour la participation des pays à la comparaison internationale. Il a ensuite invité les participants à mettre à profit la semaine de travail pour discuter avec la coordination régionale et la coordination sous—régionale de tous les aspects tant administratifs que techniques, des problèmes spécifiques qui se posent à eux à titre individuel ; et aussi de tous les problèmes touchant à l'ensemble des pays

Une minute de silence a été observée au début des travaux en mémoire des collègues disparus depuis le démarrage du programme de comparaison internationale dans les pays : Mme Marie-Claire Miaghe, Coordonnatrice nationale adjointe du Gabon et M. Athanase Zebou, contrôleur de prix en Côte d'Ivoire.

### Session 1 : Lancement des enquêtes du PCI

### Objectifs et programme de la réunion

Les objectifs de la réunion ont ensuite été rappelés, à savoir donner aux Etats les outils de contrôle et de validation des données et leur fournir la formation nécessaire à la production des données de bonne qualité, condition sine qua non d'éligibilité à la comparaison mondiale.

A l'issue de l'examen de l'ordre du jour, il a été décidé de rallonger les sessions 3 et 4 jusqu'au vendredi, ce qui amenait la fin des travaux au samedi 3 septembre. Par ailleurs, des rencontres bilatérales entre les pays et la coordination régionale ont été organisées en marge du programme de travail de la réunion.

### Présentation du budget-type

La présentation du budget-type a permis de rappeler la répartition du montant total du budget des pays selon les cinq catégories de dépenses suivantes : Biens (1), Contrats de services (2), Services de consultants (3), Formation (4) et Coût de fonctionnement (5). Cette répartition n'est pas altérable. Quelles que soient les allocations à faire lors des réaménagements, il ne faut pas créer des distorsions du vecteur initial. Par ailleurs, tout aménagement doit recevoir l'aval de la coordination sous-régionale. A ce niveau, le Directeur Général d'AFRISTAT a tenu à attirer l'attention des pays sur la nécessité de limiter les aménagements budgétaires afin d'éviter des problèmes avec les contrôles des auditeurs qui se baseront sur les budgets adoptés.

## Rapports des pays : état d'avancement des travaux et problèmes rencontrés sur le terrain lors de la première phase de collecte de données.

Tous les pays ont présenté leur rapport d'activités.

De façon générale, les activités ont réellement démarré dans la majorité des pays après la réception des fonds du PCI-Afrique, c'est-à-dire après le mois d'avril 2005. Presque tous les pays ont bénéficié d'une mission de la BAD pour l'élaboration des cadres d'enquête avant le démarrage des activités et d'une mission de supervision après la réception des fonds pour le suivi du lancement de la collecte.

Les cadres d'enquête ont été élaborés en tenant compte des caractéristiques de chaque pays avec le souci de bien faire apparaître la représentation nationale et les milieux urbain et rural, avec des restrictions du budget et des difficultés logistiques.

La formation du personnel, enquêteurs et superviseurs, a été organisée dans tous les cas avec des séances théoriques et pratiques.

La collecte des données a démarré dans la majorité des pays après le mois de mai 2005.

Les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des activités ont pour principales causes :

- la non maîtrise des procédures de la BAD et le respect de façon concomitante avec celles des pays ;
- la non maîtrise du budget alloué au pays ;
- la faiblesse de crédits alloués sur certaines lignes, notamment pour les achats des produits ;
- le manque de moyens de déplacement et d'équipement informatique ;
- l'intégration des activités du PCI avec celles de l'IPC; les moyens de l'IPC sont le plus souvent trop faibles et erratiques pour venir en appoint pour financer la collecte dans le cadre du PCI en ce qui concerne les produits communs dans les zones couvertes par l'IPC;
- l'identification des produits, des points de vente, l'utilisation des unités de mesure de volume et des unités non conventionnelles ;
- la faible sensibilisation des responsables des points de vente qui refusent de coopérer à la collecte :
- l'édition des questionnaires de collecte individualisés par enquêteurs.

Des solutions ont été proposées pour la plupart des questions soulevées. Pour les autres, il a été demandé aux coordinations nationales de trouver en interne des solutions valables.

### Situation des pays par rapport aux procédures d'acquisition des biens

La Direction Générale d'AFRISTAT a présenté la situation des pays par rapport à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour l'acquisition des biens. Après avoir constaté la diversité de situations des pays, ces derniers ont été invités à réagir pour rattraper les retards en vue d'acquérir les outils de travail dans les meilleurs délais et dans le respect des procédures de la BAD et celles des pays.

Les coordinations régionale et sous-régionale ont assuré les Etats que toutes les dispositions sont prises pour le traitement accéléré des dossiers d'appel d'offres dès leur réception. Par ailleurs, la procédure allégée a été présentée en ce qui concerne les acquisitions du matériel d'enquête.

### AFRISTAT enverra au point

# La comparaison régionale du PCI-Afrique et la comparaison mondiale – Critères d'éligibilité d'un pays dans la comparaison mondiale.

Un bref panorama du PCI à travers le monde a été fait avec la situation des travaux, ce qui a montré que la région Afrique accuse un retard certain. Par ailleurs, à l'intérieur de la région, les activités dans la « zone AFRISTAT » sont aussi en deçà des espérances mises en elle. Une rapide situation de la soumission des données à la coordination régionale a fait apparaître des retards à combler par les pays.

Il a aussi été rappelé aux participants que les critères d'éligibilité à la comparaison internationale reposent essentiellement sur la qualité des données disponibles. Il convient que les Etats fassent des efforts pour soumettre à la Coordination régionale de façon mensuelle les données préalablement contrôlées et apurées.

Des informations ont été données aux participants sur l'organisation de la collecte des prix des produits pharmaceutiques à travers un questionnaire spécifique et un catalogue de description des produits. Des discussions ont été faites pour trouver la meilleure organisation et la sensibilisation en vue d'une bonne collecte des données pharmaceutiques.

Par ailleurs, des participants ont été informés sur la préparation des enquêtes futures relatives aux biens d'équipement et l'utilisation du questionnaire sur le logement. A cet effet, des investigations faisant appel éventuellement à une expertise extérieure seront organisées au niveau national en vue de l'élaboration du catalogue de description des équipements. Des précisions ont été données sur la façon de collecter certaines caractéristiques des logements selon les types.

Le format des rapports que les coordinations nationales doivent élaborer périodiquement a été présenté aux participants. Un rappel a aussi été fait quant aux échéances à respecter du fait de l'importance attachée à la présentation des rapports qui permettront à la coordination régionale d'assurer un suivi rapproché et d'intervenir à temps pour apporter les correctifs nécessaires.

### Session 2 : Contrôle de qualité

Les directives en matière de contrôle de qualité ont été précisées aux participants. La fiabilité et la précision des prix moyens nationaux sont les premiers objectifs vers lesquels doivent tendre les responsables nationaux.

### Session 3 : Validation des données du PCI-Afrique et résultats d'enquête

Après les principes de base de la validation des données, les outils développés par la Banque africaine de développement (masque de saisie, fusion des fichiers et validation des fichiers au niveau national) ont été présentés.

En termes d'automatisation des tâches, il a été demandé au Sénégal de présenter son expérience en matière de personnalisation des questionnaires de collecte basée sur l'appariement entre l'enquêteur, le point de vente et le produit. Cette solution de gestion de l'édition mensuelle des questionnaires nécessite un bon suivi de la dynamique des points de vente et des produits.

La validation des données s'effectue en deux étapes au niveau intra-pays par la coordination nationale et au niveau inter-pays par la coordination régionale.

Au niveau national, des procédures systématiques de contrôle devront être mises en place et respectées tout le long du processus : de la conception des enquêtes, à la spécification des produits, du choix des points de vente jusqu'à la mise en forme et à la validation des données. Une supervision doit être faite à toutes ces étapes.

Deux outils développés par la coordination régionale sont mis à la disposition des coordinations nationales pour effectuer la validation et l'édition des données : l'outil *Merge country data* pour la fusion des fichiers des différents centres de collecte et l'outil *Semper* de vérification des données (unité de mesure, quantité, prix, etc.).

Au niveau de la coordination régionale, des contrôles inter-Etats seront réalisés sur les données validées au niveau national qui leur ont été transmises avec le ToolPack qui permet de faire l'édition des tableaux dits de Quaranta.

Le critère de validation retenu par la coordination régionale est le coefficient de variation des prix observés. Les seuils suivants ont été fixés pour le coefficient de variation : supérieur à 40 pour cent, les données pourraient être aberrantes ; compris entre 20 et 40 pour cent, il y a des indices de données erronées à identifier et inférieur à 20 pour cent les données sont considérées bonnes.

La présentation des résultats d'enquête s'est faite à travers l'exemple des résultats obtenus suite à l'exploitation des données de dix pays. Ils se présentent sous la forme d'un ensemble de tableaux par position élémentaire, chaque tableau étant associé à un produit á l'intérieur de celle-ci. Les tableaux de Quaranta permettent de faire la validation des données entre pays, de déceler les erreurs possibles sur les prix moyens nationaux en comparant les prix moyens du même produit dans différents pays et également en examinant leur dispersion.

Des travaux pratiques sur ordinateur ont ensuite été organisés durant deux jours et ont permis aux pays de réaliser concrètement toutes les étapes de validation. Les onze pays à jour ont été invités à travailler sur leurs propres données. Les autres pays ont emprunté les données pour réaliser les exercices pratiques. Ces exercices ont permis d'identifier les principales difficultés rencontrées dans la collecte et la saisie des prix en terme de description des produits, des unités de mesures, les modes de correction à mettre en œuvre, etc. De plus, l'expérimentation du logiciel sur des données réelles a permis de pointer ses disfonctionnements qui devront être corrigés par la coordination régionale.

Après les travaux d'apurement par les pays, les données ont été remises aux experts de la BAD pour le calcul et l'édition des tableaux de Quaranta qui seront ensuite analysés au niveau régional et les résultats seront transmis aux Etats.

### Session 4 : Dispositions administratives et financières

Afin de se préparer aux missions d'audit prévues par les protocoles d'accord dans la gestion du PCI, il a été rappelé aux coordonnateurs nationaux que tous les documents envoyés à la coordination sous-régionale ou régionale doivent impérativement porter leur visa pour qu'ils soient acceptés.

Les budgets initiaux mis à la disposition des Etats ne correspondaient qu'à la mise en œuvre du volet Prix. Un avenant devra être fait aux différents budgets nationaux pour l'ajout des actions relatives aux volets « C. Comptabilité nationale » et « D. Amélioration de la qualité des données de base ». Ces nouvelles propositions de budgets seront discutées avec les différents pays durant les rencontres bilatérales organisées après la réunion en privilégiant ces deux derniers volets. Le reliquat du financement prévu ainsi dégagé devra servir à renforcer la collecte des prix sur les deuxième et troisième années du programme.

### **Session 5 : Prochaines étapes**

Après avoir passé en revue les diverses échéances de soumission des données, la BAD a rappelé aux pays la nécessité de transmettre les données des produits communs à l'IPC et au PCI pour la période de janvier à juillet 2005.

Les périodes d'enquête et les fréquences de collecte ont été rappelées pour les différents types de produits : consommation des ménages, produits pharmaceutiques, biens d'équipement, services non marchands, logement, construction, etc.

Les dates des prochaines réunions ont été fixées, à savoir :

- 1) Bamako, du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2005 : comptabilité nationale, contrôle et validation des données
- 2) Kampala, du 14 au 18 novembre 2005, validation régionale des données.

#### RECOMMANDATIONS

- 1. Intégrer les activités du PCI dans les programmes d'activité annuels des Instituts nationaux de statistique.
- 2. Respecter scrupuleusement les procédures de la BAD. A cet effet, les coordinations nationales sont invitées à prendre véritablement connaissance des documents nécessaires à la gestion du projet qui ont été mis à leur disposition et de se mettre en contact avec la coordination régionale chaque fois que des difficultés apparaissent pour la recherche de solution acceptable par cette dernière.
- 3. Communiquer systématiquement et régulièrement tout rapport ou information relatif à la gestion administrative et financière à AFRISTAT avec copie à la BAD.
- 4. Communiquer systématiquement tout rapport ou information d'ordre technique et/ou méthodologique à la BAD avec copie à AFRISTAT.
- 5. Adopter le schéma suivant en ce qui concerne la transmission des données :
  - la date limite de réception des données du mois T des centres de collecte à la coordination nationale est fixée au 10 du mois T+1;
  - la saisie, le traitement et la validation au niveau national des données durera au plus 14 jours ;
  - la date limite de transmission de données par la coordination nationale à la BAD est fixée au 25 du mois T+1.
- 6. Organiser une réunion à la mi-octobre 2005 en vue d'accélérer le traitement et la validation des données avant la réunion régionale du PCI-Afrique de Kampala (Ouganda) prévue à la mi-novembre 2005. La disponibilité des données (de juin, juillet et août) au niveau des Etats a été adoptée comme critère d'éligibilité des Etats à la participation à cette réunion.

#### Clôture des travaux

Le relevé des conclusions général de la réunion a été adopté. Il y ressort que l'objectif principal est atteint. Chaque coordination nationale du PCI-Afrique relevant de la supervision d'AFRISTAT est désormais munie des outils et techniques nécessaires à la validation des données au niveau national.

La cérémonie de clôture des travaux a été présidée par le Directeur Général d'AFRISTAT.

# ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE SUR LE CONTROLE DE LA QUALITE DES DONNEES (PCI – Afrique) du 29 août au 03 septembre 2005 à BAMAKO

Pays /Institution	Nom et Prénom	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
BENIN	AGOUA DAMIEN	INSAE , COTONOU, BP 323	Cel (229) 90 03 25 02 E-mail : Agoua_damien@yahoo.fr
	EKUE PIERRE	INSAE , COTONOU BP 323	Cel (229) 30 16 60 ekuepc@yahoo.fr
	BELEMKOABGA LUCIEN	Institut National de la Statistique et de la Démographie, 01 BP 374 Ouaga INSD	E-mail : <u>koabgalucien@hotmail.com</u> 226 50 32 44 31 226 76 62 72 38
BURKINA FASO	TIENDREBEOGA PAUL	Institut National de la Statistique et de la Démographie, 01 BP 374 Ouaga INSD	E-mail : <u>Tien_paul@yahoo.fr</u> 226 50 32 44 31 226 76 64 01 99
	SHE ETOUNDI JOSEPH G B	Institut National de la Statistique (INS) B.P. 660 YAOUNDE	E-mail : <u>sejgb@yahoo.fr</u> Fax : (237) 736 68 16
CAMEROUN	TCHAMDA CLAUDE M	Institut National de la Statistique (INS) B.P. 660 YAOUNDE	E-mail : <u>tchamda@yahoo.fr</u> Fax : (237) 736 68 16 (237) 983 74 41
CENTRAFRIQUE	DENGOU LAURE NEE DOKOSSI M	DGSEES Ministère du Plan , B.P. 696 BANGUI	E-mail: marielauredengou@yahoo.fr Tél: 236 61 72 69 236 50 15 41
	NALIBERT PARFAIT	DGSEES Ministère du Plan , B.P. 696 BANGUI	E-mail: nalibert@yahoo.fr Tél: 236 05 29 39
CAP VERT	SOARES RIBEIRO CELSO H	INE – AVENUE AMILCAR CABRAL – CP 116 PRAIA	E-mail : csoares@ine.gov.cv Tél: 238 261 39 60
	MONTEIRO AGUINALDO	INE – AVENUE AMILCAR CABRAL – CP 116 PRAIA, CAP VERT	E-mail : aguinaldom@ine.gov.cv Tél: 238 261 39 60
UNION DES COMORES	MHADJI NAILANE	Direction de la Statistique B.P. 131 MORONI Tél : (269) 74 42 34	Email : dir.statistique@snpt.km Nailane m@yahoo.fr Tél : 00 269 32 19 59
	ACHIRAFI ANFIATA	Direction de la Statistique B.P. 131 MORONI Tél : (269) 74 42 34	Email: dir.statistique@snpt.km aanfaita@yahoo.fr Tél: 00 269 73 48 32
	NGOLI NDOULOU JOSEPHINE A	CNSEE, BP 2031 Brazzaville	Email: jrgabandzounou@yahoo.fr Tél: 00 242 521 17 67

Pays /Institution	Nom et Prénom	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
			Email: nbaloulam@yahoo.fr
CONGO		CNSEE, BP 2031	Tél: 00 242 52209 23
	MBALOULA MARCEL	Brazzaville	
	EDI GEDGE JEAN	INS	E-mail : statistique@aviso.ci
	EDI SERGE JEAN	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	edi_serge@yahoo.fr
COTE D'IVOIRE			Fax : (225) 20 21 63 27 Tél : (225) 20 22 80 90
		INS	E-mail : statistique@aviso.ci
	ENOH MOISE	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Moses enoh@yahoo.fr
	ENGITIMOIOE	OT B.I. VOO ABIBUAIV OT	Fax : (225) 20 21 63 27
			Tél : (225) 20 21 38 80
			Email : dnstat@bull.net
GUINEE	FOFANA LANSANA	DNS	lansanafof@yahoo.fr
			Fax (224) 41 30 59
		B.P. 221 CONAKRY	Tél. (224) 21 33 12
			Email: dnstat@bull.net
	DIOUBATE SEKOU	DNS	dioubate@yahoo.fr
			Fax (224) 41 30 59
		B.P. 221 CONAKRY	Tél. (224) 21 33 12
		DGSEE	E-mail: plandgsee@internetgabon.com
0.500	NGUEMA MEYE PAUL HENRI	B.P. 2119 LIBREVILLE	nguemameye@yahoo.fr
GABON			Fax: (241) 72 04 57
		DGSEE	Tél: (241) / 76 19 27/ 07 29 51 44
	MOUANDA BERNARD LOUIS	B.P. 2119 LIBREVILLE	E-mail: plandgsee@internetgabon.com Mouandalb@yahoo.fr
	WOUANDA BERNARD LOUIS	B.P. 2119 LIBREVILLE	Fax : (241) 72 04 57
			Tél: (241) 76 19 27
			E-mail: icpafgw@yahoo.fr
1	ROBERTO VIERA	INEC GUINE - BISSAU CP 6 BISSAU, AV	Tél : (245) 20 54 58 / 59
GUINEE - BISSAU	110521110 112101	AMILCAR CABRAL	Fax : (245) 20 54 57
1 2		-	E-mail : icpafgw@yahoo.fr
	DJASSI QUINTINO	INEC GUINE - BISSAU CP 6 BISSAU, AV	Tél : (245) 20 54 58 / 59
		AMILCAR CABRAL	Fax: (245) 20 54 57
GUINEE EQUATORIALE			E-mail : juliomemba@yahoo.fr
	MEMBA MANGA JULIO	DGE - MALABO	Fax (240)0 9 33 52
			Tel. (240) 9 33 52 / 23 21 56
			Fax (240) 9 33 52
	LELE BELOPE PATRICIO	DGE - MALABO	Tel. (240) 9 33 52 / 21 73 97
MALI			Fax: (223) 22 71 45
	SACKO MAHMOUD ALI	DNSI, B.P. 12 BAMAKO	Tél : (223) 22 24 55/ 678 02 74
	LOGA GURURE		E-mail : Issasid@voila.fr
i	ISSA SIDIBE	DNSI, B.P. 12 BAMAKO	Fax: (223) 22 71 45
			Tél: (223) 22 24 55

Pays /Institution	Nom et Prénom	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
MAURITANIE	EL HOUSSEIN OULD MOHAMED LEMINE	ONS, B.P. 240 NOUAKCHOTT	E-mail: dg-ons@iiard.mr houssmd@yahoo.fr Fax (222) 25 51 70 / 25 50 31 Tel. (222) 25 50 31 / 25 30 70
	GUISSET DIALEL	ONS, B.P. 240 NOUAKCHOTT	E-mail: dg-ons@iiard.mr guisset@ons.mr Fax (222) 25 51 70 / 25 50 31 Tel. (222) 25 50 31 / 25 30 70
NIGER	ADO MAMAN LAOULI	DSCN, B.P. 862 NIAMEY	E-mail: dscn@delgi.ne Tél: (227) 72 35 60
	SAIBOU OUMAROU	DSCN, B.P. 862 NIAMEY	E-mail : dscn@delgi.ne Tél : (227) 72 35 60
RDC	INGANI BONGO	INS, BP 20 KINSHASA	E.mail: ingani_bongo@yahoo.fr Tél: (243) 81 603 47 51
	MINGIEDI MATONDO	INS, BP 20 KINSHASA	E.mail: boazmingiedi@yahoo.fr Tél: (243) 81 519 93 78
SAO TOME	BRETES OILIVIO DA CONCEICAO	INE – STP SAO TOME	E.mail: ine_olivio@cstome.net / O_menezes@hotmail.com Tél: (239) 221 313
	D'ABREU RITA ANTONIA VIEGAS	INE – STP SAO TOME	E.mail: antoniarita@hotmail.com Tél: (239) 221 313 / 90 68 68
SENEGAL	FALL BABAKAR	DPS, B.P. 116 DAKAR	E-mail: <u>babakarfall@yahoo.fr</u> / <u>dpsfr@yahoo.fr</u>
			Fax (221) 824 90 01 / 04 Tel. (221) 824 03 01 / 825 00 50
	BADJI YANKHOBA JACQUES	DPS, B.P. 116 DAKAR	E-mail : jacobadji@yahoo.fr Fax (221) 824 90 01 / 04 Tel. (221) 824 03 01 / 542 75 81
TCHAD	FANGAMLA MARANDI	INSEED, B.P. 453 N'DJAMENA	E.mail : Fax : (235) 52 66 13 Tél : (235) 51 45 49 / 52 31 64
	NDANG TABO SYMPHORIEN	INSEED, B.P. 453 N'DJAMENA	E.mail : tabosymph@yahoo.fr Fax : (235) 51 51 85 Tél : (235) 51 45 49 / 52 31 64
TOGO	EGUIDA AFODAH KOMLANVI	DGSCN, B.P. 118 LOME	E-mail: dgscn_tg@yahoo.fr / eguida_komlanvi@yahoo.fr Fax: (228) 221 37 53 Tél: (228) 221 27 75 / 221 87 95

Pays /Institution	Nom et Prénom	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
TOGO	BAHAZE DAOTCHADELEKI B	DGSCN, B.P. 118 LOME	E-mail: dgscn_tg@yahoo.fr Fax: (228) 221 37 53 Tél: (228) 221 27 75 / 221 87 95
BAD	LETSARA NIRINA	BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : n.letsara@afdb.org  Fax : Tél :
	KOUAKOU K. LOUIS	BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : k.kouakou@afdb.org  Fax : Tél :
	MBONG MBONG LUC	Statisticien Principal PDRE BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : <u>I.mbongmbong@afdb.org</u> Fax : (216) 7110 36 57  Tél : (216) 22 75 83 88
	ADAM ABDOULAYE	Statisticien Principal PDRE BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail: <u>a.adam@afdb.org</u> Fax: (216) 7110 36 57  Tél: (216) 22 69 24 51
	MARTIN BALEPA	Directeur Général , AFRISTAT BP E 1600 Bamako	Tél: (223) 221 55 00 Martin.balepa@afristat.org
AFRISTAT	FREEMAN AMEGASHIE	AFRISTAT BP E 1600 Bamako	Tél: (223) 221 55 00 Freeman.amegashie@afristat.org
	DOFFOU N'GUESSAN GABRIEL	AFRISTAT BP E 1600 Bamako	Tél: (223) 221 55 00 Nguessan.doffou@afristat.org
	DIARRA SOUMAILA	AFRISTAT BP E 1600 Bamako	Tél: (223) 221 55 00 Soumaila.diarra@afristat.org
	KORIKO OUSMAN	AFRISTAT BP E 1600 Bamako	Tél: (223) 221 55 00 Ousman.koriko@afristat.org
	OUEDRAOGO ELOI	AFRISTAT BP E 1600 Bamako	Tél: (223) 221 55 00 Eloi.ouedraogo@afristat.org